

## **Communiqué de Presse d'ICC France**

### **Décision historique de l'Assemblée générale de l'ONU : la Chambre de Commerce Internationale (ICC) obtient le statut d'Observateur**

[Paris le 13 décembre 2016] Le comité français de la Chambre de Commerce Internationale (ICC France) est profondément heureux de la décision de l'Assemblée Générale des Nations Unies d'accueillir la Chambre de Commerce Internationale (ICC) en qualité d'Observateur à l'Assemblée générale. C'est l'aboutissement d'un processus auquel ICC France a très activement contribué en mobilisant le gouvernement français qui, depuis Alain Juppé jusqu'à Laurent Fabius, a fortement appuyé nos démarches en tant que gouvernement du pays hôte d'ICC. Nous remercions très chaleureusement les équipes du Ministère des Affaires Etrangères et de la représentation permanente de la France à l'ONU qui sont efficacement intervenus. La liste des observateurs de l'ONU est très restrictive et ce statut est, en principe, réservé aux seules organisations intergouvernementales.

Pour ICC, cette décision ouvre la possibilité de contribuer directement aux travaux de l'Assemblée générale et traduit le rôle essentiel que va jouer le secteur privé dans la mise en œuvre de l'agenda 2030 pour le développement durable de l'ONU.

Le Président mondial d'ICC Sunil Bharti Mittal a déclaré « Il s'agit d'une importante reconnaissance du rôle que peuvent jouer les entreprises dans la construction d'un monde meilleur et en paix. Il n'y a qu'un seul moyen pour répondre aujourd'hui aux très nombreux défis auxquels est confrontée notre société - du changement climatique aux grands mouvements migratoires - c'est de travailler main dans la main avec le secteur privé ».

ICC a déjà travaillé avec un grand nombre d'agences spécialisées et d'organisations de l'ONU à travers le monde, en proposant la contribution des entreprises et en apportant leur expertise sur des problématiques diverses, depuis les normes du commerce international jusqu'au changement climatique.

ICC avait été désigné comme représentant officiel des entreprises lors de la création de l'agenda 2030 pour le développement durable de l'ONU – un facteur clé dans la prise de décision de l'Assemblée générale.

Pour John Danilovitch, Secrétaire Général d'ICC « ICC poursuit une longue tradition de coopération avec les Nations Unies et la décision prise aujourd'hui reflète notre effort continu pour renforcer les relations entre l'ONU et le secteur privé. Nous sommes impatients de pouvoir utiliser cette plateforme unique qu'est l'Assemblée générale de l'ONU afin de partager avec ses membres les ressources, l'expertise et les connaissances du secteur privé. »

Suite à la décision prise lors de l'Assemblée générale de l'ONU qui s'est tenue aujourd'hui, ICC deviendra officiellement Observateur de l'Assemblée générale à partir du 1 janvier 2017.

## À propos de la Chambre de Commerce Internationale (ICC)

La Chambre de commerce internationale (ICC) est l'organisation mondiale des entreprises. Elle est l'unique porte-parole reconnu de la communauté économique à s'exprimer au nom de tous les secteurs et de toutes les régions, fédérant des milliers d'entreprises et fédérations professionnelles au sein de ses comités nationaux, dans plus de 100 pays. Elle joue un rôle de leader dans l'élaboration des règles du commerce international et dans la diffusion de bonnes pratiques. Le Comité français de la Chambre de commerce internationale (ICC France) regroupe plus de 200 membres. ICC France est considéré aujourd'hui comme l'un des comités nationaux les plus actifs dans le monde.

### Contacts

François Georges,  
Délégué Général  
[francois.georges@icc-france.fr](mailto:francois.georges@icc-france.fr)  
Tél. 01 42 65 12 66

Manon Toulout,  
Assistante Communication  
[manon.toulout@icc-france.fr](mailto:manon.toulout@icc-france.fr)  
Tél. 01 42 65 41 84